
Barème d ' honoraires

Cession de vente de biens immobiliers et commerciaux

Vente appartements / Villas / Terrain : 10 % TTC de 0 € à 90 000 € - 6 % TTC au-delà de 90 000 €
Minimum incompressible de 5 000 €

Vente murs commerciaux : 12 % HT de 0 € à 50 000 € - 7 % HT au-delà de 50 000 €
Minimum incompressible de 5 000 €

Vente baux précaires / Gérances : 15 % HT sur toutes transactions
Minimum incompressible de 5 000 €
Nos honoraires sont soumis à la TVA de 19,60 %

[Dans un souci de protection de notre clientèle, il n'est perçu aucun fond sur les honoraires](#)